LDROI1515

2015-2016

Droit et économie

5.0 crédits	30.0 h	2q

Enseignants:	Van Hecke Elisabeth ; Autenne Alexia ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Le support de cours comprend, outre une bibliographie renvoyant à des ouvrages de référence, des notes écrites ou des présentations ppt rédigées par les enseignants ainsi que par les étudiants qui effectuent des travaux. Des articles et autres documents en lien avec les thèmes développés au cours sont également communiqués. Le tout est publié sur i-campus.
Thèmes abordés :	L'objet du cours est d'analyser les questions de coordination, de coopération et d'anticipation des comportements qui sont à la fois des problèmes économiques et des problèmes juridiques. Il présentera de manière synthétique l'analyse du droit économique et traitera des questions suivantes: - En quel sens les droits sont-ils des biens économiques ? - Quelle est la différence entre la coordination des comportements et la coopération entre les sujets de droits ? - Pourquoi et comment la coopération entre les acteurs s'impose lorsqu'ils interagissent, adaptent et ajustent leur comportement en fonction des informations qu'ils reçoivent d'autrui ? - Les règles juridiques contribuent-elles et/ou doivent-elles contribuer à l'efficience économique ?
Acquis d'apprentissage	1. Objectifs propres à un enseignement juridique acquisition des connaissances indispensables (par exemple les schémas de raisonnement) ; maniement des textes (Constitution, traités, lois) et utilisation intelligente d'une documentation ; analyse rigoureuse et précise des arrêts ; expression écrite, expression orale. 2. Objectifs propres à un enseignement juridique interdisciplinaire approche transversale du droit et recherche des équilibres et des valeurs qui sous-tendent la production normative et jurisprudentielle ; prise de conscience de la relativité des solutions procurées par le droit et de leur production dans un processus créatif basé sur l'échange et la confrontation ; approche " généraliste " du droit ; ouverture interdisciplinaire ; développement d'un " #il extra-disciplinaire ". 3. Objectifs propres à un cours à pédagogie active participation active, investissement dans l'enseignement ; solidarité, écoute, respect dans un processus d'échange et de confrontation et dans un travail d'équipe ; créativité, réflexion critique et personnelle ; curiosité, goût de la recherche et de l'approfondissement (apprendre à apprendre) ; développement personnel, autonomie et responsabilisation. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Autres infos :	L'examen est à livre ouvert. Les étudiants peuvent emporter avec eux toute la documentation utile.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en droit	LDRT100P	5	-	